

# Commune de LA GENEYTOUSE

## Registre des délibérations du Conseil Municipal

### Délibération n°2013-37 en date du 09/07/2013 concernant un vœu pour la ligne ferroviaire à grande vitesse Poitiers - Limoges :

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 09 Juillet 2013, à 19H00, suivant convocation en date du 04 Juillet 2013, sous la présidence du Maire, M. Jean-Claude LEBLOIS.

Melle Aurore DUFOUR a été élue secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	12	1	12	10	7	3

Présents : MM. LEBLOIS Jean-Claude, GILLES Dominique, DESROCHE Roger, PASQUET Christophe, FAUCHER Alain, DUCHEZ Michel, COUSTY Gilles, DUTHEIL Rachel, BERGER Thierry, DUFOUR Aurore, ALAMARGOT Sylvie, HARGE Andrée.

Représenté : MM. COLLENNE Michèle procuration à FAUCHER Alain.

Le Maire expose au Conseil Municipal que les préfets de la Haute-Vienne et de la Vienne ont décidé d'ouvrir l'enquête publique relative au projet de réalisation de la Ligne ferroviaire à Grande Vitesse entre Poitiers et Limoges. Celle-ci est préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux de construction de la ligne et à la mise en compatibilité des documents d'urbanisme correspondants

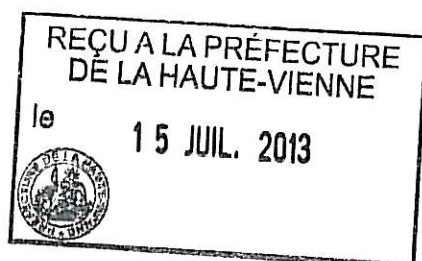
Aujourd'hui, alors que le Nord de la France est bien desservi, que le Sud Est, l'Est et l'Ouest ont eu la réponse à leurs attentes et que le Sud Ouest sera bientôt doté de la grande vitesse ferroviaire, il apparaît qu'une grande partie du Centre Ouest reste à l'écart et que cela pourrait conduire à une fracture territoriale. Le barreau Poitiers-Limoges constitue la réponse appropriée pour la dynamisation et le désenclavement de ce territoire.

Le Maire souligne que ce projet permettra d'optimiser la liaison avec Paris, d'avoir accès au réseau européen de la grande vitesse ce que ne permet pas l'arrivée en gare d'Austerlitz et qu'il intervient à une période où notre activité économique doit être soutenue, un outil indispensable pour notre tissu industriel et nos entreprises.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

**SOUTIENT** la réalisation de ce projet de ligne ferroviaire à grande vitesse Poitiers – Limoges.

**DEMANDE** une réalisation rapide de cette infrastructure qui représente un enjeu majeur pour le territoire et son développement économique.



A La Geneytouse, le 11 Juillet 2013

Le Maire,

Jean-Claude LEBLOIS

Délibération certifiée exécutoire, affichée le 11 Juillet 2013 et transmise à la Préfecture.